L'EXEMPLE DE…

Uzerche, 3.195 habitants, Corrèze

La ville aménage son écoquartier

En 2010, la DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) désigne Uzerche comme « Petite Ville Durable ». Suite à cette reconnaissance, Uzerche s'engage à mettre en place un ensemble d'actions permettant d'évoluer vers un autre modèle économique. Une conception différente du lien social, et une approche environnementale respectueuse. Il s'ensuit un ensemble de réalisation dont le point d'orgue est la création de l'éco-quartier de « La Papeterie », quartier expérimental construit en partenariat public/privé avec Shem/GDF Suez, qui doit pouvoir servir de références à d'autres petites villes.

Fiche technique

- Superficie des bâtiments : 3000 m²
- Coût des travaux : 14 millions d'euros
- Coût des études : 2 millions d'euros

LA PAPETERIE LE "CŒUR" DU PROJET …

Le projet se décline en trois axes, respectant les caractéristiques du territoire d'Uzerche

♦ "Culture, patrimoine et paysage", bâti sur : le patrimoine architectural et sa réhabilitation, une réflexion sur le paysage et les jardins partagés et la création artistique nécessitant l'aménagement d'une salle de spectacle, d'un espace muséal.

♦ "Formation professionnelle et cohésion sociale", s'appuie sur une formation professionnelle qualifiante répondant aux problèmatique de réhabilitation du patrimoine ancien et de mises aux normes environnementales.

Formation à l'adresse aussi bien des professionnels du bâtiment, d'étudiants, des compagnons ou de public en difficulté sociale et détenus en lien avec le Ministère de la Justice.

♦ "Développement économique et touristique", basé sur une économie d'échange des savoirs, de partage et de solidarité, dans des domaines aussi variés que le tourisme avec le projet d'une résidence hôtelière; l'artisanat et le commerce avec l'ouverture de cafés, restaurants et boutiques d'artisans d'art ainsi qu'un maraîchage bio sur les bords de la Vézère, privilégiant circuits courts, traction animale, "paniers paysans", marché aux plantes traditionnelles et médicinales.

UN AXE TRANSVERSAL : L'ENVIRONNEMENT.

Présent dans les trois axes déclinés précédemment, l'environnement occupe une place majeure dans le projet Papeterie. Que ce soit au niveau de la production d'énergie, de la réhabilitation des bâtiments, de récupération des eaux de pluie, du traitement des paysages. Le respect de l'environnement étant le leitmotiv de ce projet.

Le **mot** de l'**élu**… **Sophie Dessus, Maire d'Uzerche**

« Un éco-quartier est en gestation le long de la Vézère. Signé Jean-Michel Wilmotte, il marie respect d'une mémoire industrielle, création urbaine contemporaine et innovation dans les domaines du paysage et de l'environnement.

Que ce soit dans l'ancien atelier, durant les formations qui seront dispensées sur la réhabilitation du patrimoine, dans les collections de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine - Musée des Monuments Français ou l'approche plus scientifique du CRDAP (Centre Régional de Documentation et d'Archéologie du Paysage), l'important est que les regards et les savoirs se croisent pour inventer de nouvelles approches plus respectueuses des générations à venir. Cadres et techniciens, paysagistes et jardiniers, étudiants et uzerchois, détenus ou simples amoureux des jardins y ajouteront leurs vécus et leurs expériences. Une résidence de tourisme, une salle de spectacle, des boutiques et des ateliers permettront de vivre au cœur de ce quartier, et d'y cultiver du lien social.

Ce projet est une chance pour le développement d'Uzerche et son territoire..»

Imprimé avec des encres végétales, sur papier 100% recyclé

LES FICHES DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'APVF – N° 2

CONSTRUIRE UN ECOQUARTIER DANS MA COMMUNE

QU'EST-CE QU'UN ECOQUARTIER ?

Un écoquartier est un projet d'aménagement urbain qui vise à intégrer des objectifs de développement durable et à réduire l'empreinte écologique du projet, en insistant sur une prise en compte de l'ensemble des enjeux environnementaux.

Pour le ministère du développement durable, un écoquartier « *se doit aussi d'être un quartier durable, englobant des considérations liées aux transports, à la densité et aux formes urbaines, à l'éco-construction, mais également à une mixité sociale et fonctionnelle et à la participation de la société civile.* »

A savoir !

À l'issue des négociations du Grenelle, un accord a été trouvé pour proposer qu'au moins un écoquartier soit développé avant 2012 dans « toutes les communes ayant des programmes de développement significatif de l'habitat. »

QUELS CRITERES PRENDRE EN COMPTE ?

♦ La réduction des consommations énergétiques

Les bâtiments doivent répondre à des exigences très strictes de consommation énergétique. Les écoquartiers remarquables recourent le plus souvent aux énergies renouvelables : solaire, réseau chaleur au bois, etc.

♦ Une meilleure gestion des déplacements

L'utilisation de la voiture doit être limitée au bénéfice des transports doux : transports en commun, vélo, marche à pied. Ainsi, les écoquartiers doivent favoriser ces modes de transport grâce à la création de pistes cyclables, la présence de parkings à vélos sécurisés, le renforcement des voies piétonnes, la mise en place de pédibus, etc.

Afin d'éviter les déplacements, l'écoquartier devra de plus en plus être pensé comme une zone multifonctionnelle, avec la présence de commerces, d'écoles, de services publics, culturels, médicaux, de zones d'activité, etc.

♦ Réduire les consommations d'eau

Les eaux pluviales doivent être récupérées et utilisées pour arroser les espaces verts, pour nettoyer la voie publique, pour une utilisation domestique, etc.

♦ Limitation de la production de déchets

Le tri sélectif est évidemment de rigueur. Des actions peuvent être menées vers la limitation des déchets et vers l'utilisation des déchets verts pour le compostage.

♦ Favoriser la biodiversité

Des mesures peuvent être prises ou encouragées pour permettre à une flore et une faune locale de s'épanouir, grâce à la présence de zones humides, en interdisant l'utilisation d'engrais chimiques, etc.

♦ Le choix des matériaux de construction

Les matériaux de construction utilisés et les chantiers peuvent faire l'objet d'une attention particulière, en veillant par exemple à une meilleure gestion des déchets de chantier.

♦ Education et sensibilisation

L'écoquartier est un lieu privilégié pour mener des actions de sensibilisation auprès des adultes et des actions d'éducation auprès des enfants, notamment si une école se situe au sein de l'écoquartier.

♦ Politique sociale

L'écoquartier n'est pas seulement un lieu où l'environnement est mis au centre, sa construction doit tenir compte des autres piliers du développement durable, notamment le pilier social. La mixité sociale doit être encouragée, les logements privés doivent alterner avec des logements sociaux, des logements étudiants, etc. L'accession sociale à la propriété est également un axe favorisant la mixité sociale. L'écoquartier ne doit pas être conçu comme une enclave pour propriétaire.

Pour en savoir plus...

- www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr : le site du ministère sur les écoquartiers, avec notamment les appels à projet de reconnaissance d'écoquartiers.
- www.agur-dunkerque.org/indexc.php#1 : recueil de fiches pour réaliser son écoquartier, réalisé par l'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR).
- www.suden.org : réseau européen du développement urbaine durable, qui propose notamment de nombreuses ressources bibliographiques
- *Ecoquartier mode d'emploi*, C. Charlot-Valdieu et P. Outrequin, Edition Eyrolles, 2009